



Ontario Energy Board / Commission de l'énergie de l'Ontario

OEB Energy East Consultation



Plan de consultation

Créé le 3 mars 2014

1. Avant-propos

Ce plan de consultation présente une introduction à la consultation de la CEO sur le projet Énergie Est, les principes qui orientent ce processus de consultation ainsi qu'un aperçu de l'approche en deux parties. Il comprend aussi une liste des auditoires clés qui participeront aux processus de consultation, des détails sur les différentes activités de mobilisation, en plus de décrire le processus qui sera utilisé pour résumer et documenter les commentaires obtenus lors de ces activités.

Ce plan de consultation se veut un document évolutif – la Commission de l'énergie de l'Ontario s'efforcera d'obtenir les observations du public, des Premières Nations et des Métis ainsi que des intervenants sur le processus de consultation et pourrait modifier le plan de consultation en fonction des commentaires reçus ou des conditions changeantes. Le moment où auront lieu les activités de consultation dépendra de la disponibilité des renseignements fournis par le promoteur du projet Oléoduc Énergie Est, TransCanada Pipelines Limited, dans le cadre de sa demande déposée auprès de l'Office national de l'énergie.

2. Introduction à la consultation de la CEO sur le projet Énergie Est

En novembre 2013, le ministre de l'Énergie de l'Ontario a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) d'examiner le projet Oléoduc Énergie Est proposé par TransCanada Pipelines Limited du point de vue de l'Ontario et de produire un rapport.

Le ministre a demandé à ce que la CEO examine les implications de quatre domaines de répercussions potentielles du projet Oléoduc Énergie Est proposé par TransCanada :

- les répercussions sur les consommateurs de gaz naturel de l'Ontario sur le plan des prix, de la fiabilité et de l'accès à l'approvisionnement, en particulier pour les consommateurs vivant dans l'est et le nord de l'Ontario;
- les répercussions sur la sécurité de l'oléoduc et sur le milieu naturel en Ontario;
- les répercussions sur les collectivités autochtones en Ontario, en particulier la manière dont les droits ancestraux et conférés par traités peuvent être touchés;
- les répercussions économiques à court et à long terme du projet en Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario entend participer à titre d'intervenant à l'examen par l'**Office national de l'énergie (ONE)** du projet Oléoduc Énergie Est et le ministre utilisera le rapport de la CEO pour l'aider à formuler la position du gouvernement.

La décision d'autoriser le projet Oléoduc Énergie Est proposé est entièrement du ressort de l'ONE et du Cabinet fédéral.

Afin de soutenir la préparation de ce rapport, le ministre a demandé à la CEO de consulter la population ontarienne. Ce processus de consultation fournira une tribune aux Ontariennes et Ontariens pour leur permettre d'exprimer leurs points de vue sur la proposition de projet Oléoduc Énergie Est. Ces opinions orienteront le rapport de la CEO au ministre.

3. Principes orientant la consultation de la CEO sur le projet Énergie Est

Le processus de consultation de la CEO sur le projet Énergie Est sera guidé par les principes suivants :

Reddition de comptes

L'obligation de rendre compte aux participants sera réalisée en leur fournissant des renseignements précis et en temps opportun tout au long du processus de consultation et en démontrant la façon dont les points de vue et les perspectives des participants ont orienté le rapport de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Clarté

L'objectif et l'envergure du processus de consultation seront communiqués avec clarté, et les rôles et responsabilités seront définis clairement, notamment :

- ceux du public, des Premières Nations et des Métis, des intervenants et des autres lorsqu'ils partagent leurs opinions et leurs points de vue sur le projet proposé Oléoduc Énergie Est;
- ceux de la Commission de l'énergie de l'Ontario lorsqu'elle écoute les observations des participants et produit un rapport à l'intention du ministère de l'Énergie orienté par ces observations.

Ouverture et inclusivité

Le processus de consultation sera ouvert à tous les membres du public, aux membres des Premières Nations et des Métis et aux groupes d'intervenants qui veulent y participer. Le processus de consultation sera largement inclusif et représentatif, et il encouragera un large éventail d'Ontariennes et d'Ontariens à partager leurs points de vue et leurs opinions, et à écouter ceux des autres. Les documents et les renseignements issus de la consultation seront mis à la disposition du public par le biais de site Web du projet et d'autres moyens appropriés.

Souplesse

Le processus de consultation s'adaptera aux besoins des participants en prenant en considération leurs capacités, domaines d'expertise, distribution géographique et disponibilité variés. Le moment où auront lieu les activités de consultation dépendra de la disponibilité des renseignements fournis par le promoteur du projet Oléoduc Énergie Est, TransCanada Pipelines Limited, dans le cadre de sa demande déposée auprès de l'Office national de l'énergie.

Évaluation

Durant la consultation de la CEO sur le projet Énergie Est, la Commission de l'énergie de l'Ontario s'efforcera d'obtenir les observations du public, des Premières Nations et des Métis ainsi que des intervenants sur le processus de consultation et pourrait modifier le plan de consultation en réponse aux commentaires reçus ou aux conditions changeantes.

4. L'approche de consultation

La consultation de la CEO sur le projet Énergie Est se divisera en deux parties. Dans la première partie – ***les répercussions importantes pour les Ontariennes et les Ontariens*** –, la CEO fera deux choses :

- elle cherchera à obtenir le point de vue des Ontariennes et Ontariens sur les types de répercussions (tant positives que négatives) qui sont importantes à leurs yeux;
- elle partagera son point de vue global sur les considérations clés et sur les répercussions potentielles du projet Énergie Est proposé par TransCanada, en s'appuyant sur des documents

existants concernant d'autres projets d'oléoducs et sur l'expertise professionnelle d'une petite équipe de conseillers techniques.

Les points de vue et les opinions des participants recueillis dans cette partie du processus de consultation contribueront à orienter le travail préparatoire en vue de la deuxième partie du processus de consultation.

Dans la deuxième partie du processus de consultation - **la compréhension par la CEO des répercussions** – la CEO fera deux choses :

- elle partagera sa compréhension préliminaire des répercussions, orientée par les commentaires des participants de la première partie et par l'évaluation technique du projet Oléoduc Énergie Est proposé par TransCanada, en fonction des renseignements qui seront déposés auprès de l'ONE;
- Elle cherchera à obtenir les commentaires des participants relativement à cette compréhension préliminaire.

Les observations obtenues durant cette deuxième partie aideront la CEO dans l'achèvement de son rapport pour le ministre de l'Énergie concernant les questions soulevées dans la lettre du ministre de novembre 2013 et orienteront ce rapport. Le gouvernement de l'Ontario entend participer à titre d'intervenant à l'examen par l'Office national de l'énergie (ONE) du projet Oléoduc Énergie Est et le ministre utilisera le rapport de la CEO pour l'aider à formuler la position du gouvernement.

5. Auditoires clés

Le processus de consultation a cerné un certain nombre d'auditoires clés en vue d'offrir une tribune qui permette de mobiliser toutes les Ontariennes et tous les Ontariens et d'assurer qu'un vaste éventail de points de vue et d'opinions sont entendus, notamment :

- le public, et en particulier les collectivités situées le long du tracé du projet proposé Oléoduc Énergie Est;
- les Premières Nations et les Métis;
- les intervenants à l'échelle de la province.

6. Activités de mobilisation

Discussions au sein des collectivités

L'un des quatre domaines de répercussions potentielles que le ministre de l'Énergie a demandé à la CEO d'examiner est les répercussions sur les collectivités locales. Ces répercussions seront évaluées notamment en organisant des discussions en sein des collectivités vivant le long du tracé de l'oléoduc existant ainsi qu'aux endroits où la construction de nouveaux oléoducs est proposée.

Rencontres avec les Premières Nations et les Métis

Afin de mieux comprendre les répercussions potentielles sur les droits ancestraux et conférés par traité, des rencontres spécifiques seront organisées à l'intention des collectivités métisses et des Premières Nations. Ces rencontres se concentreront sur les problèmes qui préoccupent particulièrement les collectivités autochtones. Et bien qu'on y discutera abondamment des droits ancestraux et conférés par traité, on pourra y discuter des répercussions économiques qui pourraient découler du projet d'oléoduc. Ce processus ne remplace pas les obligations de la Couronne fédérale en matière de consultation et d'accommodement.

Forum des intervenants à l'échelle de la province

On a demandé à des organismes représentant une variété de secteurs de partout en Ontario de participer à une série de forums d'intervenants. Ces secteurs comprennent : le milieu de l'enseignement, l'agriculture, les affaires, la construction, les services publics d'électricité, l'environnement, les consommateurs de gaz industriels et institutionnels, les propriétaires fonciers, les mines, les municipalités,

l'industrie du pétrole et du gaz, la santé publique, les consommateurs de gaz résidentiels, l'action sociale et le tourisme.

Ces forums d'intervenants permettront à ces organismes de confier leurs points de vue et leurs conseils à l'équipe de consultation de la CEO sur le projet Énergie Est. On demandera aux intervenants à l'échelle de la province de donner des conseils sur le processus de consultation ainsi que sur le caractère suffisant des renseignements qui seront fournis à tous les participants dans le processus de consultation, ainsi que leurs points de vue sur les répercussions potentielles du projet Énergie Est proposé par TransCanada.

Séances pour les intervenants sur les répercussions et les avantages potentiels

Entre la première et la deuxième partie du processus de consultation, la CEO donnera l'occasion aux intervenants de lui faire des présentations illustrant les points de vue des intervenants sur les répercussions potentielles (positives et négatives) du projet Oléoduc Énergie Est proposé par TransCanada. Les autres organismes d'intervenants, les membres du public, les représentants des Premières Nations et des Métis pourront participer à ces présentations.

Site Web du projet

Le site Web du projet (www.ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast) jouera un rôle clé en vue de favoriser la participation du public, des Premières Nations et des Métis, ainsi que des intervenants, en offrant des renseignements, de la documentation (p. ex. des présentations, des documents d'information, des guides de discussion, etc.), des mises à jour ainsi qu'un mécanisme de rétroaction en ligne à l'intention des Ontariennes et Ontariens afin de leur permettre de soumettre des commentaires durant les deux parties du processus de consultation. Le site Web du projet hébergera aussi les rapports récapitulatifs de tous les forums du public, des Métis et des Premières Nations ainsi que des intervenants à mesure qu'ils seront disponibles.

Guides de discussion et trousse d'échange

Dans les deux parties du processus de consultation, des guides de discussion seront utilisés afin d'énoncer les objectifs du processus, de fournir un sommaire concis des renseignements liés au processus, ainsi que pour solliciter les points de vue et les opinions des Ontariennes et Ontariens par l'entremise d'une série de questions clés. Ces guides de discussion seront utilisés durant tous les forums avec les membres du public, des Métis et des Premières Nations et des intervenants; ils seront distribués aux personnes s'étant inscrites en vue des débats virtuels et ils seront disponibles sur le site Web du projet.

Une trousse d'échange accompagnera chaque guide de discussion. Cette trousse contiendra une série de suggestions concernant la façon dont les Ontariennes et Ontariens peuvent utiliser les renseignements et les questions clés contenues dans le guide de discussion afin de lancer et de documenter leurs propres discussions avec leurs amis, leurs voisins et leurs collègues.

Observations écrites

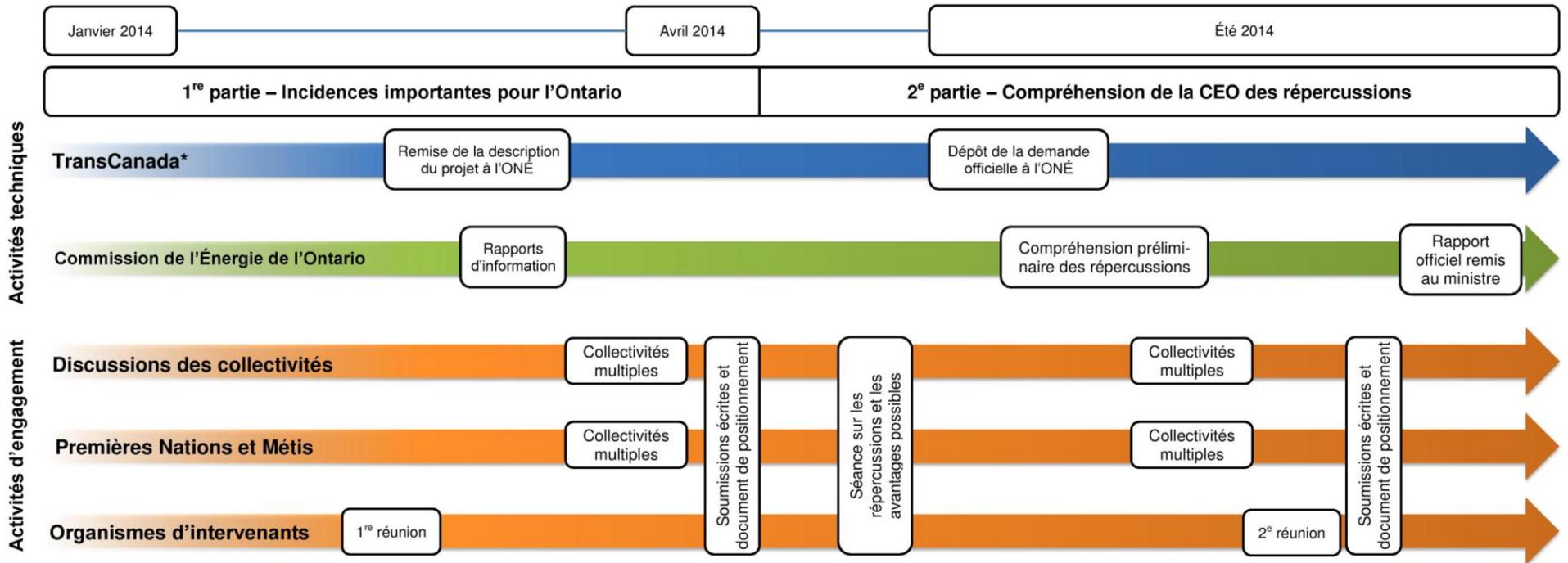
Les Ontariennes et Ontariens disposent aussi d'une autre façon de fournir leurs points de vue et leurs opinions sur le projet Oléoduc Énergie Est proposé par TransCanada, par le biais d'observations écrites ou d'exposés de position. Dans la première partie du processus de consultation, l'équipe de consultation de la CEO sur le projet Énergie Est s'attachera à obtenir des observations écrites ou des exposés de position sur les types de répercussions – tant positives que négatives – qui sont importantes pour les Ontariennes et Ontariens. Dans la deuxième partie du processus, ils chercheront à obtenir des observations écrites et des exposés de position en réponse à la compréhension de la CEO de ces répercussions.

7. Établissement de rapports

Afin d'assurer que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens ont l'occasion de contribuer à orienter le rapport de la CEO à l'intention du ministère de l'Énergie, toutes les activités de mobilisation mentionnées ci-dessus seront documentées de façon exhaustive et rigoureuse conformément aux critères suivants et publiées en ligne sur le site ontarioenergyboard.ca/oebenergyeast :

- des rapports résumant les points de vue et les points de vue partagés par les participants lors de chaque rencontre seront préparés;
- un rapport récapitulatif de consultation sera préparé à la suite de la conclusion de la première et de la deuxième partie du processus de consultation; ces rapports résumeront les points de vue et les perspectives partagés par les participants lors de toutes les activités de mobilisation survenues durant chaque partie du processus;
- ces rapports souligneront l'éventail des perspectives, ainsi que leurs points de convergence et de divergence. Les rapports organiseront les points de vue et les opinions selon les quatre domaines de répercussions potentielles cernés par le ministre de l'Énergie. Les points de vue et les opinions qui tombent en dehors de ces quatre domaines seront aussi inclus dans les rapports;
- les rapports seront publiés en ligne sur le site Web du projet, et distribués directement aux intervenants ayant participé aux rencontres ainsi qu'aux personnes s'étant inscrites pour recevoir des mises à jour en format électronique, sur le site Web du projet.

8. Tableau du processus de consultation



*Le moment du dépôt de la demande complète par TransCanada indiqués dans ce tableau sont approximatifs. TransCanada pourrait décider de déposer ces documents à un autre moment.